IDS NORMANDIE
INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'INTERVENTION SOCIALE DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

TECHNICIEN(NE) DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU : 4 (RNCP 39680)
Arrêté du 01/07/2024
Diplôme d'Etat du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Niveau 4 (BAC)

LE MÉTIER

Les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) effectuent une intervention préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie et l'intégration des personnes dans leur environnement.

Ils interviennent essentiellement auprès de familles ou de personnes qui ont besoin d'aide dans la gestion de leur vie quotidienne. Ils accompagnent la cellule familiale à faire face à des situations difficiles (rupture, accident, maladie, chômage...) risquant de compromettre son équilibre et son épanouissement.

Les activités de la vie quotidienne (entretien du logement, préparation des repas, aide aux devoirs, aide aux diverses démarches administratives ou de santé, aide à l'insertion sociale) constituent alors le support privilégié de l'intervention des TISF permettant de soutenir la fonction parentale, de prévenir les risques de maltraitance et de favoriser les situations de bientraitance...

En savoir + consulter http://jpo.ids.fr/tisf/

LIEUX D'INTERVENTION

Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution de la famille ou de la personne aidée, dans son environnement proche ou en établissement sociaux et médico-sociaux.

Il est employé en grande majorité par les associations d'aide à domicile ou les établissements sociaux et médico-sociaux comme les structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, résidences pour personnes âgées, centre d'hébergement et de réinsertion (CHRS), centres maternels, foyer de l'enfance, etc.

DÉBOUCHÉS & ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale travaille principalement dans le secteur associatif de l'aide à domicile et les collectivités locales.

A l'entrée en formation, les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou ceux inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation, de leur expérience professionnelle et personnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier, sur leur demande, de dispenses de formation et d'épreuves de certification et/ou d'allègements de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Étudiants, demandeurs d'emploi, salariés et personnes en reconversion professionnelle

Aptitudes : Une capacité d'adaptation et d'autonomie. Le sens de l'organisation et des responsabilités. Une aptitude aux relations. Le sens du travail en équipe. Un bon équilibre physique et psychologique

QUELQUES INDICATEURS

100% de réussite en 2025

100% d'insertion professionnelle à 6 mois * (promo 2023 résultat de 7 répondants sur la cohorte de 9 diplômés)

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

FORMATION EN ALTERNANCE

950h de formation **théorique** (soit 27 semaines)

1 050h de formation **pratique**
Dans 2 lieux distincts, pour les salariés leur lieu d'emploi peut-être considéré

La formation pratique implique la mobilité des étudiants

RENTRÉE : DÉBUT OCTOBRE - SORTIE : FIN JUIN

LIEU DE FORMATION	NOMBRE DE PLACES
Site de Rouen (76) **IDS Normandie** **Allée de Flore 76380 Canteleu**	**20** places pour la rentrée 2024 (dont 15 financées par la Région Normandie)

Nombre de places en formation initiale (poursuite de scolarité et demandeur d'emploi sous condition), en formation continue ou en contrat d'apprentissage :

CONTACT

ORIENTATION - INSCRIPTION - FINANCEMENT – BOURSE

LE SERVICE ADMISSION
02.32.83.25.24 / admission@idsnormandie.fr
IDS Normandie Allée de Flore BP118 76380 Canteleu

Responsable de formation : Alexandra Dos Santos
Secrétariat : Mélodie Benoit - tisf@idsnormandie.fr

Réalisation par le SUN - Mise à jour : 28/05/2025

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4
TECHNICIEN(NE) DE L'INTERVENTION SOCIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences prévues dans les trois blocs de compétences référencés à trois domaines de formation qui conduisent à se préparer à l'obtention des certifications pour l'obtention du diplôme d'État permettant d'exercer le métier de Technicien(en) de l'Intervention Sociale et Familiale.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique se déroulent sur **2 ans**.

Elle comprend, en alternance 1 050 h de formation pratique (minimum 2 stages, soit 32 semaines) et 950 h de formation théorique (soit 27 semaines).

La formation théorique est organisée en unités de formation rattachées aux 3 domaines de formation (DF):

http://bit.ly/tisf-ref-formation

- DF1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420 h)
- DF2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale (380 h)
- DF3 : S'inscrire dans un travail d'équipe partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150 h)

Formation pratique

1 050 heures de formation pratique sur deux lieux distincts. Pour les salariés, leur lieu d'emploi peut-être considéré comme l'un d'eux.

La période de formation pratique doit au moins se dérouler sur deux sites distincts. Une période de formation pratique doit permettre au candidat d'intervenir au domicile des personnes aidées.

Les candidats en situation d'emploi de technicien de l'intervention sociale et familiale peuvent réaliser la formation pratique au sein de leur organisation d'emploi, sous réserve de l'effectuer dans un service distinct de celui où ils exercent ou auprès d'un public différent. Ils peuvent, le cas échéant, effectuer une partie de la formation pratique sur le poste occupé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques sont multiples. Tout au long du parcours de formation, selon les objectifs d'apprentissages, le scénario pédagogique conçu par le formateur peut comprendre des cours et TD qui seront à réaliser partiellement ou totalement à distance, en synchrone ou asynchrone. La plateforme pédagogique http://e-campus.ids.fr est mobilisée à cet effet.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

http://bit.ly/tisf-ref-certification

Le diplôme, délivré par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) est composé de 3 Blocs de Certifications, qui correspondent aux 3 Blocs de compétences. 2 épreuves de certification sont organisées par l'établissement de formation.

Le candidat valide le bloc de compétences s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur la moyenne des notes obtenues pour une même certification.

Les épreuves de certification sont :

Bloc 1 – Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Présentation et soutenance d'une note de réflexion

Bloc 2 – Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale

Présentation et soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles

Bloc 3 – S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

Épreuve écrite sur une situation de coopération professionnelle possiblement rencontrée par un technicien de l'intervention sociale et familiale.

DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Accompagnement collectif et individuel sur toute la durée de la formation par un même référent de parcours de formation en petit groupe.

ANALYSE DES PRATIQUES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Des temps réguliers d'analyse des situations de travail issues des stages permettent une réflexion en lien avec les apports théoriques dans une démarche professionnalisante et une posture éthique.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE

http://bit.ly/presentation-services-outils-numeriques.

Accès à un référent numérique de proximité.

CENTRE DE RESSOURCES

sur site et en ligne

Avec l'appui des documentalistes.

Renforcement en français sur toute la durée de la formation et à distance

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4
TECHNICIEN(NE) DE L'INTERVENTION SOCIALE

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

PRÉREQUIS Aucun diplôme n'est exigé. Se présenter aux épreuves d'admission

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ S'inscrire et constituer un dossier de candidature
- ✓ Avoir satisfait avec succès à l'épreuve d'admission
- ✓ Bénéficier d'un financement

Pour connaître les pièces à fournir,
se référer au règlement des épreuves d'admission à la formation
http://bit.ly/reglement-epreuves-admission

L'épreuve d'admissibilité :
Dépôt du dossier de candidature

L'épreuve d'admission :
Un entretien oral permettant d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats. Durée : 30min
Ou
Un entretien de positionnnement si admis de droit

Site de formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Aménagements de formation étudiés pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions en ligne :
du mardi 5 novembre 2024 jusqu'au jeudi 24 avril 2025
Résultat d'admissibilité : Mardi 29 avril 2025
Épreuve d'admission (orale) : Samedi 24 mai 2025
Résultat d'admission : Mardi 03 juin 2025

Réunion d'information ou session complementaire éventuelle
consulter le lien suivant ou contacter le service admission :
http://bit.ly/calendrier-admissions

COÛT

Frais d'admissibilité : Dépôt de dossier : **20 €**
+ Frais d'admission : Épreuve orale d'admission **: 80 €**
Entretient de positionnement : **0 €**

- Si financement par la RÉGION :
  + Frais de scolarité : **430€/an**
  + Frais pédagogique : pris en charge par la Région.
  Consulter les règles de financement des formations sanitaires et sociales de la Région Normandie

- Si financement par EMPLOYEUR, OPCO, CPF de transition
  + Frais pédagogique : **15 € par heure** de formation théorique soit, **14 250 €** le coût pédagogique
  + Droits d'inscription : **193 € /an**

« Aides financières pour une entrée en formation ? » consulter http://jpo.ids.fr/contact/

FINANCEMENT

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'un financement :
- Conseil Régional de Normandie
- OPCO (contrat professionnel, apprentissage...)
- Éligible au CPF : Code CPF **24349**

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modes de financement possibles auprès du service Admission ou consulter la *«Présentation des différents financements possibles pour entrer en formation à l'IDS Normandie.»* sur http://jpo.ids.fr/contact/

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

Des allégements de formation théorique ou de stages complémentaires peuvent en outre être accordés par les établissements de formation aux candidats titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Les allégements de formation visés ne peuvent entraîner un allégement de la formation théorique supérieur aux deux tiers de la durée totale de celle-ci. Le protocole d'allégement élaboré par l'établissement de formation précise les allégements prévus pour chacun des diplômes.

Vous pouvez contacter au préalable le service admission.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La formation peut être réalisée en contrat d'apprentissage avec le centre de formation des apprentis professions sanitaires et sociales :
https://www.cfapss-bn.com - s.developpement@cfapss-normandie.com
02 31 53 98 38 (Pauline VENTE, Assistante administrative)
06 08 66 02 63 (Christine BONTE, Chargée de Développement)

INSCRIPTION

Inscription sur notre site http://idsnormandie.fr
Depuis le menu choisir "Admission" > S'inscrire

Tuto : « Comment s'inscrire » sur http://jpo.ids.fr/contact/
Consulter le processus d'inscription aux épreuves d'admission

IDS INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL NORMANDIE

• Rouen

L'IDS NORMANDIE PROPOSE
DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES
DANS LE SECTEUR SOCIAL
CHAMPS SOCIAL – MEDICO-SOCIAL & ANIMATION SOCIALE
ALLANT DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7

Nos formations se déroulent partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat

NIVEAU 7 (BAC +5)
- CAFDES
- DEIS / MASTER

Accès AVEC BAC + 3

NIVEAU 6 (BAC+3, +4)
- CAFERUIS*
- DEASS
- DEES
- DEETS

Accès AVEC BAC
*Accès AVEC BAC + 2 du TS & Expérience Pro

Accès AVEC BAC

NIVEAU 5 (BAC +2)
- DEJEPS

Accès SANS BAC

Accès SANS BAC

NIVEAU 4 (BAC)
- BPJEPS
- DEME
- DETISF
- TMA

NIVEAU 3 (BEP, CAP)
- DEAF
- DEAES
- SNQ

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations CERTIFIANTES

Formations DIPLÔMANTES

Formations EN ALTERNANCE

IDS INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL NORMANDIE

IDS NORMANDIE CANTELEU (ROUEN)
ALLÉE DE FLORE BP 118 - 76380 CANTELEU
www.idsnormandie.fr - contact@idsnormandie.fr - 02 32 83 25 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux